

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 14 février 2013

Présents : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Pierre Barbier, Yves Guillet, Valérie Guillet,
Excusé : Gérald Idelon
Absents : Martin Béchier, Sandra Perrier

La séance débute par l'intervention de Monsieur le Percepteur, qui présente l'analyse financière de la commune, ainsi que les résultats des budgets de la commune et de l'eau et assainissement pour l'année 2012.

La réunion du conseil municipal est ensuite dédiée principalement au premier débat d'orientations budgétaires pour la préparation du budget primitif 2013.

Délibérations du conseil

→ La commune accepte de porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération de création d'un impluvium sur une parcelle communale en plaine de Darbonouse. Cet impluvium est sollicité par le GAEC Robert, locataire de l'alpage, pour l'abreuvement de son troupeau de brebis. Le dossier a reçu les autorisations nécessaires, et le GAEC prendra à sa charge l'autofinancement. L'opération est validée pour un montant de 22 248€HT. Le conseil approuve son portage à l'unanimité.

→ Le conseil valide la participation communale de 120€ par enfant pour le financement de la classe de découverte du cycle 3 à Arcachon en mai. Validé à l'unanimité.

Décisions du conseil

Dans le cadre du premier débat d'orientations budgétaires :

→ Le Maire rappelle la liste des opérations communales engagées en 2012, dont la poursuite et/ou l'achèvement seront reportés dans le budget primitif 2013 :

- l'opération d'aménagement de la boulangerie dans la maison Roche
- la réfection des routes communales suite aux dégâts d'orage du 27 mai
- l'aménagement des étages de la maison Roche en logements sera reporté en fonction de la réponse de Drôme Aménagement Habitat pour le portage de l'opération

→ Un débat est mené sur les opérations nouvelles qui pourraient être inscrites au BP 2013 :

- agrandissement du parking de l'ours ;
- création de places de parking en face de l'école / acquisition d'une bande de terrain auprès de Mr Ollivero ;
- réalisation d'un WC public accessible aux personnes à mobilité réduite sur l'emplacement de la bascule à l'entrée du village ;
- réalisation d'une tranche 3 de l'assainissement collectif : extension du réseau et raccordement des hameaux des Revoux, du Bard, de la Gisonière, des Berthonnets et des Biassons
- réfection de la toiture de l'atelier des services techniques municipaux ;

Reprise de l'ordre du jour du conseil municipal

→ Le maire procède à la lecture du courrier de Mme Corbières, qui proteste contre le projet d'implantation d'un WC public sur le lieu de la bascule, contre sa maison. Les élus rencontreront Mme Corbières prochainement.

→ Mme Valérie Servien sollicite la commune pour la mise à disposition gracieuse des locaux commerciaux disponibles de l'hôtel du Vercors lors du week-end du 18 et 19 mai, en vue de l'organisation d'un marché et d'ateliers des métiers d'art dans le cadre du festival du conte. Le conseil accepte.

→ Suite à la demande de Mme Zanella, les radiateurs électriques du salon de coiffure seront remplacés.

→ Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres du village au sujet des nuisances des crottes de chiens dans les espaces publics.

→ les élus suivants sont désignés pour la participation aux commissions thématiques du Contrat de Développement Rhône-Alpes Royans-Vercors :
économie et tourisme : Yves Guillet
autres commissions : Claude Vignon

informations au conseil

→ Carine Michel informe le conseil que la commission école intercommunale réfléchit aux modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires prévue pour la rentrée prochaine.

Secrétaire de séance : Yves Guillet